

CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ASSISTANCE AUX VICTIMES DANS LE CONTEXTE DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : POUR UNE PLUS GRANDE INCLUSION

PHNOM PENH, CAMBODGE, 17-19 OCTOBRE 2023



Avec pour objectif de mettre fin aux souffrances et
d'éviter de nouvelles victimes
causés par les mines antipersonnel



Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Une occasion de **RÉFLECHIR. INSPIRER. APPRENDRE. HABILITER.** * Programme mis au jour le 11 octobre 2023

Pré-conférence - Lundi 16 octobre 2023

Session A - 13h30 - 15h30 - District de Kouk Chambak

Inspirer. Habilitier.

Un aperçu des travaux réalisés par le Cambodge au centre de réadaptation Exceed Worldwide de Phnom Penh

Visite sur le terrain (sur invitation) : Exceed Worldwide travaille avec des partenaires en Asie du Sud-Est et au Sri Lanka depuis 1989, en créant des écoles spécialisées dans les prothèses et les orthèses (P&O). Ces institutions forment des professionnels locaux aux normes internationales et gèrent des cliniques qui fournissent aux personnes handicapées des traitements et des appareils de P&O de haute qualité.

Au Cambodge, Exceed Worldwide fournit des services d'aide communautaire qui permettent aux enfants et aux adultes handicapés d'accéder à des possibilités d'éducation, de formation professionnelle, d'emploi ou de création d'entreprise. Ce travail est soutenu par la Nippon Foundation, d'autres organisations et des donateurs individuels. Le Vice-président du CMAA, S.E. Prum Sophakmonkol dirigera la visite.

www.exceed-worldwide.org/cambodia

Pour plus d'informations, veuillez contacter S.E. MAO Bunnhath, Autorité cambodgienne d'action contre les mines et d'assistance aux victimes (CMAA), [mao_bunnhath\(at\)cmaa.gov.kh](mailto:mao_bunnhath(at)cmaa.gov.kh).

Badges d'accès pour la Conférence peuvent être retirés à partir de 13 heures au Sofitel.

Contact : [press\(at\)apminebanconvention.org](mailto:press(at)apminebanconvention.org).

Premier jour - Mardi 17 octobre 2023

Session spéciale d'ouverture

Session A1 – Ballroom 1 - 08h30 - 09h30

Le nombre de victimes de mines a considérablement diminué depuis l'entrée en vigueur - il y a près de 25 ans - de la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, de la production, du stockage et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction*, souvent appelée *Convention d'Ottawa* ou *Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel*. L'adoption de cet instrument historique a été stimulée par la simple ténacité de la société civile et des gouvernements partageant les mêmes idées et désireux de s'attaquer aux conséquences humanitaires dévastatrices causées par les mines antipersonnel.

Après une baisse spectaculaire du nombre de nouvelles victimes, l'utilisation accrue de mines antipersonnel (principalement de nature improvisée) et d'autres munitions explosives (EO) au cours des dernières années a entraîné une forte augmentation du nombre de victimes au niveau mondial, avec de nouveaux décès, de nouvelles blessures et de nouvelles victimes enregistrés dans le monde entier. Les États, qu'ils soient ou non parties à la Convention, ont compris la nécessité de redoubler d'efforts pour satisfaire les droits et les besoins des victimes de ces armes. Lors de cette séance d'ouverture, des représentants du *mouvement* mondial pour l'interdiction des mines antipersonnel se joindront aux défenseurs d'une approche de l'assistance aux victimes fondée sur les droits. Pour **Inspirer et Habilitier, des représentants de la jeunesse des communautés affectées par les mines** conduirons la session d'ouverture qui comprendra,

- L'Ambassadeur de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, Tun Channareth,
- Le Vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, Gilles Carbonnier (message vidéo)
- La Représentante nationale du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Rouieda El Hage
- L'Envoyé spécial de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Son Altesse Royale le Prince Mired Raad Zeid Al-Hussein, Lord Chamberlain de la Cour Royale et Président du Conseil Supérieur des Droits des Personnes Handicapées, Jordanie
- Le Président de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et Ambassadeur de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement, S.E. Thomas Göbel
- L'Ambassadeur désigné de l'Union européenne au Cambodge et envoyé spécial de l'UE pour le Myanmar, S.E. Igor Driesmans
- Le Président désigné de la Conférence d'examen de Siem Reap, Ministre principal et Premier vice-président de la CMAA, S.E. Ly Thuch

Vue d'ensemble : Pourquoi une Conférence mondiale sur l'assistance aux victimes ?

Le préambule de la Convention fait état de la volonté des États parties de « faire tout leur possible pour fournir une assistance pour les soins et la réadaptation, y compris la réintégration sociale et économique des victimes des mines » Cela s'est traduit par une obligation légale et une approche fondée sur les droits de l'homme, connue sous le nom d' *assistance aux victimes (AV)*. Ce concept est apparu pour la première fois en 1997 dans le texte de la Convention et a depuis servi de base à la manière dont d'autres instruments internationaux de désarmement abordent cette obligation.

Il est largement admis que pour être efficace et durable, l'assistance aux victimes doit être intégrée dans des politiques, des plans et des cadres juridiques nationaux plus larges liés aux droits des personnes handicapées en vertu de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ainsi qu'à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au développement et à la réduction de la pauvreté en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable.

Lors de cette session, la Présidente du Comité d'assistance aux victimes, le Général de brigade Emmanuel Kazahura de l'Ouganda, et le Directeur de l'Unité d'appui à l'application de la Convention Juan Carlos Ruan, nous feront découvrir la riche histoire et les différentes étapes d'un mouvement marqué par la conviction que les victimes doivent rester au premier plan des efforts déployés. Ce sera également l'occasion de présenter le programme réunissant des experts, des décideurs politiques, des survivants, des militants, et des innovateurs qui œuvrent en faveur de ces objectifs.

Session A3 - 10h15 - 11h30 - Ballroom 1 - L'assistance aux victimes au-delà de l'action contre les mines

La Convention a adopté une approche multisectorielle, globale et inclusive de l'assistance aux victimes. Mais comment les praticiens de l'AV peuvent-ils construire des « ponts entre les mondes » et « favoriser les partenariats » pour éviter de travailler de manière isolée ? Existe-t-il des tendances et des approches dont nous devrions être conscients et qui pourraient renforcer l'autonomie des victimes des mines et autres munitions explosives et des autres personnes handicapées ?

Anne Héry, Directrice du plaidoyer et des relations institutionnelles de Humanité & Inclusion, une organisation à l'avant-garde du *mouvement d'interdiction des mines*, dirigera la session à laquelle participeront des représentants d'États touchés par les mines et les munitions explosives, ainsi que des organisations internationales qui s'efforcent de briser les silos, y compris :

- le Directeur du Département VA de l'Autorité cambodgienne de lutte contre les mines et d'assistance aux victimes, S.E. Mao Bunnhath
- la Commissaire éthiopien aux droits des personnes handicapées et aux droits des personnes âgées, Rigbe Gebrehawaria Hagos
- le responsable du programme de réadaptation physique du CICR au Cambodge, Marc Zlot
- L'Official du Secrétariat du Comité des droits des personnes handicapées, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Catherinne Pedreros
- la Chef d'équipe de l'Organisation mondiale de la santé pour l'accès aux technologies d'assistance, Kylie Shae
- la Conseillère mondiale en matière de handicap au sein du groupe de la Banque mondiale, Charlotte V. McClain-Nhlapo (via vidéo)

Pour nous aider à **Réfléchir et à nous Inspirer**, cette session sera lancée par Émilie Pin Vath et son histoire puissante.

Session A4 - 11h45 - 12h30 - Ballroom 1 - L'approche intégrée est-elle la bonne voie ?

L'*approche dite intégrée* a été mise en œuvre dans le cadre de l'aide aux victimes afin de garantir que les politiques et les programmes nationaux soient élaborés et réalisés de manière inclusive. Elke Hottentot, responsable de la politique de réduction de la violence armée de la Fédération Handicap International - Humanité & Inclusion, animera la session.

Deux personnalités bien connues dans le *monde des* droits des personnes handicapées et de l'assistance aux victimes nous donneront l'occasion de **Réfléchir et d'Apprendre** en jetant un regard critique sur l'utilisation de cet outil. La Directrice du Service jésuite des réfugiés au Cambodge, Sœur Denise Coghlan, qui a fait campagne pour l'adoption de la Convention, et le cofondateur du réseau des survivants du Salvador, Jesus Martinez, discuteront des avantages et des inconvénients d'une telle approche dans le contexte des communautés touchées.

Pause déjeuner

Session AA5 - Ballroom 1

Une approche stratégique pour rendre la TA disponible

La technologie d'assistance (TA)¹ fait référence aux outils, équipements ou produits qui peuvent aider les personnes handicapées à mener à bien leurs activités, ce qui fait de ce sous-ensemble de la réadaptation l'un des plus recherchés par les survivants. Cependant, la plupart des États touchés éprouvent des difficultés à fournir des TA, en particulier dans les zones rurales et reculées, soit en s'appuyant sur une aide extérieure, soit en s'efforçant de maintenir la fourniture de services dans un contexte de priorités contradictoires et de pénurie de ressources.

Des présentateurs experts, y compris ceux qui comprennent directement les défis rencontrés et les organisations qui apportent leur soutien aux communautés touchées, partageront les meilleures pratiques et les recommandations pour fournir efficacement la TA aux communautés dans le besoin.

Kylie Shae, Chef d'équipe de l'OMS pour l'accès aux technologies d'assistance, nous guidera dans cet espace destiné à **Réfléchir et Apprendre**. Dans cette tâche, elle sera accompagnée par,

- Le Directeur du Centre de réadaptation physique de Guinée-Bissau, John Kennedy
- La Conseillère principale du Service norvégien du travail et de la protection sociale et physiothérapeute, Berit Stølen
- Le Responsable du Programme de réadaptation physique du CICR au Cambodge, Marc Zlot
- Le Directeur du conseil et de la réadaptation de LifeLine (Jordanie), Kamel Saadi
- AT Scale (via vidéo)
- La Conseiller technique principal du Contrat d'assistance technique à la réhabilitation de l'USAID, Kirsten (Kiki) Lentz

Session AA6 - Ballroom 2

Faire travailler les données !

Le succès de l'aide aux victimes repose sur des données précises, actualisées et complètes sur les victimes et leurs besoins. La collecte de données est généralement effectuée par les centres nationaux de lutte contre les mines, qui recueillent principalement des statistiques sur les victimes. Toutefois, le manque de capacités nationales et/ou de ressources empêche souvent la collecte de données complètes sur *toutes les* victimes, ce qui empêche la diffusion régulière et en temps voulu d'informations indispensables aux parties prenantes concernées.

L'Action 35 du Plan d'action d'Oslo (PAO) - qui oriente les efforts de réalisation relatifs à l'assistance aux victimes dans le cadre de la Convention - exige des États parties qu'ils établissent ou renforcent des bases de données centrales afin d'y inclure des informations sur les victimes et leurs besoins, ainsi que sur les défis à relever pour garantir une réponse globale. Cependant, l'évaluation des progrès réalisés à cet égard n'est pas claire en raison des faibles taux de notification.

La session, conçue pour nous faire **Réfléchir et nous inciter à agir**, sera animée par le Directeur du département AV du Comité national jordanien de déminage et de réhabilitation, Adnan Telfah. Dans le cadre de cette tâche, il sera rejoint par les panélistes suivants (des intervenants supplémentaires seront annoncés prochainement),

- L'Institut national des statistiques du Cambodge, S.E. Sok Kosal
- La Direction irakienne de l'action contre les mines, Directeur du département AV, Alaa Fadhil Fahad
- L'Autorité nationale angolaise de lutte contre les mines, expert en AV, Nsimba Samuel Paxé
- Le Secrétariat général palestinien du Conseil des ministres, conseiller juridique Nael Mousa
- Centre sri lankais de lutte contre les mines, Secrétaire Supplémentaire, Velauthapillai Premachanthiran
- L'Observatoire des mines terrestres et des armes à sous-munitions, chef de l'équipe de recherche Loren Persi

(Le programme continue)

¹ La technologie d'assistance est un terme générique qui couvre la fourniture de produits et de services d'assistance. Selon l'OMS, plus de 2,5 milliards de personnes dans le monde ont besoin d'un ou plusieurs produits d'assistance.

Premier jour - Mardi 17 octobre 2023

Session A7 - 15h45 - 16h45 - Ballroom 1

Boucler la boucle

Réfléchir. Apprendre.

Après une bonne tasse de thé, les modérateurs de la session précédente, Kylie Shae et Adnan Telfah, se retrouveront sur la grande scène pour partager avec tous les participants les points forts de leurs sessions respectives et donner un aperçu de la manière dont ces deux questions interagissent dans la pratique.

Afin d'élargir la conversation et d'inclure la riche expérience du public, Firoz Alizada, expert en assistance aux victimes et officier de l'ISU, aidera à explorer les domaines de chevauchement et les liens entre ces sujets.

Session A8 - 16h45 - 17h00 - Ballroom 1

Un dernier mot aujourd'hui

Inspirer. Habilitier.

Les délégués seront invités à faire part de leurs dernières réflexions et de leurs réactions aux organisateurs, afin non seulement d'évaluer la journée, mais aussi d'alimenter la réflexion avant de poursuivre. Parce qu'il est aussi important de terminer la journée sur une bonne note que de bien la commencer, l'orateur principal rappellera aux participants la pertinence du travail de la journée.



Deuxième jour – mercredi 18 octobre 2023

Session B1 - 09h00 - 09h15 - Ballroom 1

Ouvrir la fenêtre sur un nouveau jour

Inspirer. Habilitier.

Laissez la lumière briller grâce aux paroles d'un conférencier motivant. Lancez une (deuxième) journée d'apprentissage et de mise en réseau.

Session B2 - 09h15 - 11h00 - Ballroom 1

Le rôle décisif de la santé mentale et du soutien psychologique

Une programmation efficace de la santé mentale et du soutien psychologique est essentielle pour réduire la souffrance et améliorer la santé mentale et le bien-être psychosocial des personnes. Elle améliore les capacités des personnes à survivre, à se rétablir et à reconstruire leur vie. Il est facile de comprendre pourquoi la SMSPS est un pilier de l'assistance aux victimes et pourquoi elle a été incluse comme Action clé (38) du Plan d'action d'Oslo. L'Action 38 invite les États parties à garantir l'accès à des services de soutien psychologique et psychosocial, notamment par le biais de programmes de soutien entre pairs. Pourtant, l'importance du soutien psychologique/psychosocial reste méconnue et/ou sous-estimée.

Les experts de l'assistance aux victimes et de la SMSPS se réuniront lors de cette session modérée par l'expert en AV de l'Autorité colombienne d'action contre les mines, Jaidy Caro, dans le but d'orienter la **Réflexion, l'Apprentissage, la Responsabilisation et l'Inspiration**. Des experts, notamment des régions touchées par les mines et des pays pour lesquels la SMSPS est une priorité, présenteront et mettront en lumière les perspectives des survivants, l'utilisation de diverses approches et moyens - y compris le soutien entre pairs, les groupes d'entraide, les sports et les activités de loisirs - ainsi que les meilleures pratiques en matière de SMSPS dans les situations d'urgence et les contextes humanitaires. À rejoindre la Colombie sont,

- L'expert en AV du Centre national de lutte contre les mines du Tadjikistan, Reykhan Muminova
- Le Directeur du département de réadaptation du ministère irakien de la Santé, Naser Kamel Ibrahim
- L'expert en SMSPS du ministère néerlandais des Affaires étrangères, Renet van der Waals (via vidéo)
- La Co-présidente du Groupe de référence du Comité permanent inter organisations sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence de la FICR, Carmen Valle-Trabadelo
- Le Fondateur du réseau d'entraide pour les amputés de l'Ouganda ASNU, Alex Munyambabazi
- L'UDAS Organization of Amputees Republike Srpske, Zoran Jesić (Bosnie-Herzégovine)

(Le programme continue)

Deuxième jour – mercredi 18 octobre 2023

Session B3 - 11h15 - 13h00 - Ballroom 1

Votre Plan. Votre voix.

Réfléchir. Habilitier.

Un Plan d'action est un instrument clé pour les décideurs politiques nationaux des États, ainsi que pour les praticiens et les organisations qui soutiennent les efforts. Lors de la *Conférence d'examen d'Oslo* en 2019, la Convention a adopté l'ambitieux Plan d'action quinquennal d'Oslo pour guider la réalisation (y compris) de l'assistance aux victimes. Le Plan a été innovant. Cependant, il est important de se demander ce qui a fonctionné et ce qui pourrait être amélioré si un nouveau Plan devait être présenté pour adoption lors de la cinquième Conférence d'examen en 2024.

L'adoption d'un Plan efficace et capable de résister à l'épreuve du temps constitue une part importante du travail mené par les Présidences actuelle et future de la Convention. Les Coprésidents de la Conférence, le Président, en exercice, de la Convention, S.E. Thomas Göbel de l'Allemagne et le Président désigné S.E. Ly Thuch, du Cambodge, fourniront des détails sur l'aspect régional des consultations et sur les attentes des groupes. Les questions suivantes seront essentielles,

1. **Quels sont les aspects des Actions 33 à 41 du Plan d'action d'Oslo qui ont bien fonctionné et qui ont fourni une orientation efficace ?**
2. **Quels types de difficultés ont été rencontrés lors de la réalisation des Actions 33 à 41 ?**
3. **Compte tenu de ce qui précède, quels sont les éléments à reconsidérer pour le prochain Plan d'action ?**

Les participants seront invités à se joindre librement à l'une des sessions régionales suivantes :

Session B3-A ASEAN	Session B3-B Asie	Session B3-C (arabe) Moyen-Orient, Afrique du Nord Ballroom 2	Session B3-D Europe
Session B3-E Afrique (francophone)	Session B3-F Amérique latine (espagnol)	Session B3-G Afrique (Lusophone)	Session B3-H Afrique (anglophone)

Pause déjeuner

Événements parallèles - 14h15 à 15h15

Réfléchir. Inspirer. Apprendre. Habilitier.

<p>SE-A</p> <p style="text-align: center;">Meilleures pratiques en matière de réadaptation physique au Cambodge</p> <p>Meilleures pratiques et enseignements tirés des services de réadaptation physique au Cambodge. Découvrez le programme cambodgien de formation professionnelle pour les survivants et leurs familles afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être.</p> <p>Hôtes : Le PNUD et CMAA Salle: Ballroom 1</p>	<p>SE-B</p> <p style="text-align: center;">Réalisation de systèmes nationaux pour les technologies d'assistance</p> <p>Quels sont les outils et les ressources dont dispose l'OMS pour aider les pays à renforcer les systèmes de TA ? Découvrez le système national et uniforme de fourniture de TA de la Norvège, fondé sur le principe des droits individuels.</p> <p>Hôtes : Service norvégien du travail et de la protection sociale et l'OMS Salle: Ballroom 2</p>	<p>SE-C</p> <p style="text-align: center;">Conclusions d'étude épidémiologique sur les victimes de munitions explosives</p> <p>L'étude a examiné les effets directs des munitions explosives sur la santé de 100 000 victimes dans 17 pays. Cette recherche fournit une base factuelle pour soutenir le plaidoyer, la planification des programmes, l'allocation des ressources et la définition de priorités ciblées.</p> <p>Hôte : Université du Queensland Salle : Phokeethra 2</p>
<p>SE-D</p> <p style="text-align: center;">Système d'information sur l'AV basé sur les données</p> <p>Découvrez les meilleures pratiques et les approches innovantes de l'Arménie, notamment celles menées avec le soutien du PNUD, les campagnes de sensibilisation renforcées et les efforts en cours pour concevoir et mettre en place un système complet d'information sur les victimes (VIS), afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données et des éléments probants dans le secteur de l'AV.</p> <p>Hôte : Centre arménien de déminage humanitaire et d'expertise. Salle : Phokeethra 3</p>	<p>SE-E</p> <p style="text-align: center;">Engagement inclusif des victimes de dans le report, le suivi et l'évaluation</p> <p>Il vise à souligner l'intégration vitale des survivants des mines dans toutes les phases de recherche et de reporting de l'assistance aux victimes et des efforts humanitaires plus larges. Il souligne l'impératif d'inclure les victimes de mines dans les commentaires et les rapports.</p> <p>Hôte: ICBL et Mine Action Trauma Care Collaborative Salle : Phokeethra 4</p>	<p>SE-F</p>

Deuxième jour – mercredi 18 octobre 2023

Session B4 - 15h30 - 16h45 - Ballroom 2

Sécurité et protection des victimes de mines dans les situations de risque et d'urgence

L'article 11 de la CDPH stipule que « les États parties prennent [...] toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité des personnes handicapées dans les situations de risque, y compris les situations de conflit armé, les urgences humanitaires et les catastrophes naturelles » En écho à l'article de la CDPH, l'Action 40 du Plan d'action d'Oslo appelle également les États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à garantir la sécurité et la protection des survivants des mines dans les situations de risque et d'urgence.

Le Comité CDPH est actuellement en train d'élaborer un *commentaire général*² qui servira de référence pour aider les Parties à la CDPH à remplir leurs obligations. Au début de l'année, le Comité avait convenu de « continuer à travailler en collaboration avec la communauté du traité d'interdiction des mines » La Conférence mondiale est donc l'occasion idéale de formuler des recommandations du point de vue de l'AV en vue de leur prise en compte dans l'observation générale.

Janet Lord, conseillère juridique principale auprès du rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des personnes handicapées, animera la conversation en cherchant à nous faire **Réfléchir**. La session sera enrichie par l'expérience de représentants de pays touchés par les mines, qui s'exprimeront sur les défis que pose la protection des survivants des mines dans de telles situations d'urgence. Les panélistes comprendront,

- le Comité des droits des personnes handicapées, membre, Saowalak Thongkuay
- l'Expert en AV du Centre de lutte contre les mines du Yémen, Centre yéménite de lutte antimines, Akram Al-Aqili
- Centre médical militaire national d'Ukraine, traumatologue en chef, le colonel Yurii Yarmoliuk et Oleksandr Riabtsev, spécialiste en chef, Autorité nationale de lutte contre antimines.
- le Vice-président du Conseil national irakien des personnes handicapées, Ali Jaafar Mohammed AL-HILO
- Fédération nationale des associations de survivants des mines et des EO de Colombie, membre Red-Lat, Cristhian Melo

Session B5 - 16h45 - 17h00 - Ballroom 2 **Briser les barrières : la force de notre diversité**

Inspirer.

Avant de partir, le public sera invité à donner son avis sur la session de la journée et à s'inspirer des paroles de ceux qui ont trouvé leur force et leur raison d'être dans la création ou la défense d'un monde plus accessible.



Deuxième jour – mercredi 18 octobre 2023 - Événement en soirée

Une soirée d'hospitalité khmère sur la route de la Vingt et unième Assemblée des États parties

Hôtes : Le Royaume du Cambodge et la République d'Allemagne

L'Autorité cambodgienne de lutte contre les mines et d'assistance aux victimes et son Ministre principal et Premier vice-président, **S.E. LY Thuch**, qui est également Président désigné de la *Conférence d'examen de Siem Reap sur un monde sans mines*, ainsi que le Président de la Convention **S.E. Thomas Göbel**, l'Ambassadeur d'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement, ont le plaisir d'inviter tous les participants à la conférence à une réception mettant en vedette des para-athlètes remarquables. Les participants pourront également assister à l'exquise Danse des vœux pieux Apsara exécutée par les Danseuses en fauteuil roulant du Metta Karuna de Siem Reap (qui se rendront à Phnom Penh pour l'occasion).



Pour permettre à tous les délégués, y compris ceux qui ont voyagé pendant plusieurs jours, de participer facilement, la réception sera organisée dans l'enceinte du Sofitel Phnom Penh Phokeethra.

Heure (à confirmer) : 18h30 - 21h00 | Des badges seront demandés pour entrer. Plus de détails suivront.



² Le Comité de la CDPH fournit des conseils faisant autorité sur les dispositions de la CDPH, notamment en élaborant et en démystifiant certaines dispositions par le biais d'une « Observation générale » détaillée qui sert de document de référence et aide les États parties à remplir leurs obligations. Le Comité CDPH a lancé un processus en 2023 pour adopter une telle Observation générale sur l'article 11.

Session C2 08h45- 10h15 - Ballroom 1 - La réalité mondiale de l'inclusion

Réfléchir. Inspirer. Habilitier.

La participation et l'inclusion sont au cœur de l'assistance aux victimes. Comme le souligne le Plan d'action d'Oslo, « les États parties restent déterminés à assurer la participation pleine, égale et effective des victimes de mines à la société, sur la base du respect des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de l'inclusion et de la non-discrimination » Des mots sur le papier aux réalités du terrain, que se cache-t-il derrière les déclarations et les Plans d'action ?

Les panélistes, qui connaissent les défis de première main, partageront leurs points de vue sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention, feront part de leurs suggestions pour *faire plus* et *mieux*, et pour assurer une plus grande inclusion et participation des survivants des mines et des organisations qui les représentent, sur la base de l'égalité avec les autres.

Cette session sera dirigée par l'Envoyé spécial, Son Altesse Royale le Prince Mired Raad Zeid Al-Hussein, Lord Chamberlain de la Cour royale et Président du Conseil supérieur pour les droits des personnes handicapées, Jordanie.

- Réseau des femmes victimes de mines et survivantes de l'Angola, Natercia Margareth da Silva,
- Fédération nationale des associations de survivants de mines et de munitions explosives de Colombie, Cristian Melo (membre de RedLat)
- Alliance irakienne des organisations de personnes handicapées, Moaffak Alkhafaji
- Fédération des organisations de personnes handicapées de Guinée-Bissau, directeur adjoint Saido Embaló
- Représentante des victimes de mines et des survivants en Thaïlande, Wiboonrat Chanchoo

Session C3 – 10h30 - 12h00 - Ballroom 1 **Priorité à l'accès aux services de santé**

Réfléchir. Apprendre.

Le nombre de victimes de mines antipersonnel (et d'autres munitions explosives) a fortement diminué après l'entrée en vigueur de la Convention. Près de vingt ans plus tard, des conflits nouveaux et prolongés, ainsi que l'utilisation accrue de mines antipersonnel improvisées - principalement par des acteurs armés non étatiques - ont contribué à l'augmentation du nombre de nouvelles victimes.

Souvent, dans les zones touchées, rurales ou éloignées, les services de santé publique sont rares ou difficiles d'accès. Le fait de ne pas avoir accès en temps voulu aux premiers secours et autres soins préhospitaliers après un accident avec des mines antipersonnel ou d'autres munitions explosives augmente le taux de mortalité parmi les victimes. Des représentants de différents *milieus*, du monde universitaire aux organisations humanitaires ou aux structures de lutte contre les mines, convergent dans ce panel pour attirer l'attention sur la réponse sanitaire d'urgence et les outils et approches de sauvetage visant à réduire le nombre de décès après des accidents explosifs.

La session sera dirigée par la Directrice du programme de l'Autorité nationale de lutte contre les mines du Soudan du Sud et expert en AV, Teddy Akello. Avec elle (et d'autres intervenants à confirmer),

- Le Centre National d'Action contre les Mines du Sénégal, Awa Badiane
- La Responsable UNMAS Genève, Christelle Loupforest
- Le Conseiller technique en chef de la Croix-Rouge suisse au Laos, Virasak Phetpasak
- La Chirurgienne du Programme de chirurgie mondiale et rurale de l'Université de Washington, Hannah Wild
- La Fondatrice d'ASOVIVIR, Association des survivants des mines de Colombie, Mileyni Ramirez

Pause déjeuner

(Le programme continue)

Session CC4 – Ballroom 1

Inspirer. Habilitier.**Équité socio-économique pour les victimes des mines**

L'Action 39 du Plan d'action d'Oslo invite les États parties à « assurer l'inclusion sociale et économique des victimes de mines, notamment l'accès à l'éducation, le renforcement des capacités, les services d'orientation professionnelle, les institutions de microfinancement, les services de développement des entreprises, le développement rural et les programmes de protection sociale ». Compte tenu de l'importance de ces initiatives, il reste encore beaucoup à faire pour donner aux survivants, aux familles touchées et aux communautés les moyens d'agir.

Les experts suivants, guidés dans leur conversation par Keiko Tamura du PNUD, partageront leurs réflexions et nous feront part de leurs meilleures pratiques dans les communautés post-conflit et en développement pour *faire plus et mieux*,

- La Directrice adjointe du Ministère mozambicain du genre, de l'enfance et des affaires sociales, Eufemia Amela
- Le Ministère thaïlandais du développement social et de la sécurité humaine, Département pour l'autonomisation des personnes handicapées, Nantanoot Suwannawut
- L'expert en AV du Ministère ougandais de l'égalité des sexes, de l'enfance et du travail, Agnes Nampeera
- La Spécialiste sur l'inclusion économique Humanité & Inclusion, Chinh Pham
- Le Spécialiste du sport et de l'inclusion des personnes handicapées au CICR, Jess Markt
- Le Représentant d'Accès au plaidoyer en matière d'assistance de la Serbie, Dejan Ivanović

Session CC5 – Ballroom 2

Réfléchir. Apprendre.**Faire plus... et mieux Planifier, rendre compte, contrôler**

D'une manière générale, les États qui cherchent à s'acquitter de leurs obligations en matière d'assistance aux victimes ont fait des progrès constants dans la mise en place de mécanismes nationaux visant à intégrer l'assistance aux victimes dans des cadres nationaux plus larges. Cependant, le maintien de ces mesures et de ces mécanismes nationaux sur le long terme est un défi pour la plupart d'entre eux.

L'unité d'appui à la réalisation a pour mission de conseiller et de soutenir les États qui cherchent à maintenir ces mécanismes en place, notamment en assurant la coordination avec les partenaires et les parties prenantes concernés. Dans le cadre de cette session, Firoz Alizada, fonctionnaire de l'ISU et expert en AV, a demandé à une poignée de ces experts en réalisation de se concerter pour **Réfléchir** sur la meilleure façon de mettre en place des mécanismes nationaux solides et durables de planification, d'établissement de rapports et de suivi. Les intervenants suivants participeront à la discussion,

- La Directrice de la politique d'inclusion sociale du Ministère de la Santé et des Affaires sociales de l'Albanie, Irena Mitro
- Le Ministère de la Fonction publique, du Travail et des Affaires sociales du Zimbabwe, Raviro Chakaamba
- L'experte d'AV du Bureau de coordination de la lutte contre les mines en Colombie, Jaidy Caro Figueroa
- La Spécialiste régionale de la réduction de la violence armée chez Humanité & Inclusion, Alexandra Letcher
- L'Experte et consultante en AV, Sheree Bailey
- L'Officier du HCDH et du Secrétariat du Comité des droits des personnes handicapées, Catherine Pedreros

(Le programme continue)

Modèles de coopération et d'assistance au travail : Sud-Sud, initiatives privées-publiques

L'Action 47 du Plan d'action d'Oslo invite les États à « explorer en permanence les possibilités de coopération, notamment internationale, régionale et bilatérale, la coopération entre les États parties touchés ou la coopération Sud-Sud, en vue d'un partage volontaire des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience »

Quels sont les bons exemples de partenariats innovants... et qui innove ? Le directeur de l'ISU de la Convention cherche à faire la lumière sur ces questions. Les panélistes partageront leurs points de vue sur la manière de renforcer la coopération et d'*encourager les partenariats* pour l'assistance aux victimes. Et que se passe-t-il lorsque nous abandonnons les organisations de survivants ? Rejoint sur scène,

- La Division de la coopération au développement de l'ambassade d'Australie,
- Délégation de l'Union européenne, Chef de mission adjoint, Tihamér Czika
- La Représentante du PNUD pour le développement des communautés de donateurs de l'action contre les mines et des victimes, Alissar Chaker
- Le Directeur du programme de renforcement de la sécurité humaine de l'ITF, S.E. Tomaž Lovrenčič
- Le Coordinateur du programme du centre régional d'action antimines de l'ANASE, Vannarith Tay
- Le Représentant de l'Organisation des survivants des mines terrestres afghanes, Hadi Amiri
- La Conseillère technique principale de l'USAID, Kirsten (Kiki) Lentz
- COPE RDP lao, Metta Thipawong

**Session de clôture****Session C7 - 16h30 - Ballroom 1 Ce n'est pas la fin, c'est le début : Comment maintenir l'élan et l'apprentissage**

Alors que nous disons au revoir, nous regardons également vers l'avenir. Les délégués seront envoyés dans les capitales comme dans les régions reculées, en vue de nouvelles possibilités d'action et... de devoirs !

Un groupe distingué de membres de la communauté de la Convention se joindra sur scène pour faire ses adieux, notamment,

- **L'Ambassadrice de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, Margaret Arach Orech (Ouganda)**
- **L'Envoyée spéciale pour l'inclusion et l'accessibilité du Secrétaire général des Nations Unies, Maria Soledad Cisternas Reyes (vidéo)**
- **Le Président de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, l'Ambassadeur de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement, S.E. Thomas Göbel**
- **L'Ambassadeur désigné de l'Union européenne au Cambodge et Envoyé spécial de l'UE pour le Myanmar, S.E. Igor Driesmans**

Au nom du Cambodge et de la prochaine présidence de la Convention, la *Conférence de Siem Reap sur un monde sans mines*

- **Le Premier vice-président de la CMAA et Président désigné de la Convention, S.E. Dr Ly Thuch**
- **Le Premier ministre par intérim du Cambodge, S.E. Dr Neth Savoeun**

